

Circulaire d'information n°4 | 2

Procès Verbal - Assemblée Générale Elective
28 mars 2009 - Novotel Atria - Paris Charenton

Délégués de ligues représentant les clubs : PROVENCE (Michel DAUMAS, Joëlle FISSEUX, Hervé MAZIN, Jean-Marc SIAUD) - PICARDIE (BOILEAU Francis, CARON Alain, FAGART Régis, REBEYROTTE Gérard, LEFEVRE Daniel, NOBLET Georges) - FRANCHE COMTE (CAYOT Yves, FETSCHER Michel, BULLE Jean-Marie, VENANT Thierry, DEGRANDIS Jocelyn, REYNAUD Yves, DEGRANDIS Pascal, MORICET Sophie) - AQUITAINE (SCHNEIDER Daniel, TOVO Jean-Marie, RODES Véronique, CASSOU RIBEHART Bernard, BARRIERE Monique, SCIALO Sylvie, PETYT Stéphane, LAFITTE Bernard) - NORMANDIE (NOEL André, GUNGUAIN Gérard, LARGILLET Agnès, BONFARDIN Denis, CARRANO Christophe, GARNIER Sylvère, VERROLLES Christian, VERROLLES Anne-Marie) - AUVERGNE (CURTENAZ Jean-Claude, DIMOYAT Jean-Pierre, DUPORT Geneviève, CAUCHY Alain, CAUCHY Catherine, GALEYRAND Jean-Pierre, PICHELIN Cédric) - BOURGOGNE (GATEAU Gérard, LAFOREST Christian, PELLEN Catherine, LECLAIRE Claude, RYS Serge, JUNGJUNGER Lionel, OLSEN Claude,) - FLANDRES (HERMANT Jean-Philippe, VERA Bernard, JANVIER Dominique, JOUNIAUX Bernard) - LIMOUSIN (ROUX Daniel) - LANGUEDOC ROUSSILLON (GRILLAT Olivier, TORRES Lionel, WIECK Renée) - LORRAINE (FAIVRE Robert, LOUIS Bernard, CHARLES Françoise, MONNIER Guy, HUE Francis) - PAYS DE LA LOIRE (COUPRIE Philippe, QUIRION Josiane, JALLADEAU Alain, ORIEUX Daniel, TRAVERS Erick, LE DAULT Edwige, VENTROUX Virginie, WEINGAERTNER Mathieu) - COTE D'AZUR (ALLEGRIINI Elisabeth, CARMONA Françoise, GILBERT Jean-Michel) - CENTRE (PESSON Dominique, VIEL Patrick, GUILBERT Alain, PHILIPPE Bernard) - ILE DE FRANCE (LANGRY Maurice, FLEURANCE Jean-Yves, DELOBELLE Christian, HEZELY Christian, LEMESLE Patrick, DE FRANCE Thierry, PRIEUR André, HAVEL Gilbert) - POITOU CHARENTES (BERNARD Anne, COUSSOT Claudine, COUSSOT Michel) - CHAMPAGNE ARDENNE (ADNET Michel, LEJEUNE Jean, PERREUX Norbert) - BRETAGNE (SALAUN LE BAUT Monique, BAZARD Michel, GRECIET Jean-Pierre, BRANLANT Didier, LEFRAY Sonia) - ALSACE (BECQUET Jean-Jacques, BIZIEUX Pascal, WELSCH Didier, OHLMANN Dominique, OHLMANN Angeline) - MIDI PYRENEES (PILET Jean-Pierre, RAMI Didier, LEGOFF Laurent) - RHONE ALPES (GLAIZE Evelyne, BRUNET Evelyne, SAVORNIN Guy-Hervé, BOUTE Olivier LAPOSTOLLE Jean-Claude, LOPEZ Norberto, PEZET Christophe, MASCHIO Monique) - CORSE (AMADORI Marc-André) - REUNION (COURTIN Michel, SAUTRON Jean-Bernard) - GUYANE (LEVEQUE Bernard) - GUADELOUPE (FAURE Philippe) - NOUVELLE CALEDONIE (RIVIERE Jean-Pierre) - MARTINIQUE (GARON Hervé, PUYOU Patricia).

Soit : 4 977 voix représentées sur 5 046 disponibles.

Assistent : Membres du Comité Directeur de la FFTA - Cadres Techniques - Personnel FFTA.

Destinataires :

Membres du Comité Directeur,
Présidents de ligues et Comités Départementaux,
Responsables Arbitres de ligues,
Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux,
Personnel F.F.T.A., Publication revue fédérale

 **Rapporteur :** Didier AUBIN

Date de remise : 31/03/2009

 **Date de diffusion :** 28/04/2009

Le 28 mars l'assemblée générale de la Fédération Française de Tir à l'Arc s'est tenue au Novotel Atria de Paris - Charenton. Le quorum est de 3 364 voix. Avec 4977 voix représentées l'assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée est déclarée ouverte à 9h30.

1. Discours d'ouverture de l'assemblée par le Président – Philippe BOUCLET

«En ouverture de cette assemblée générale électorale je voudrais, au nom du Comité Directeur et en mon nom propre, saluer tous les délégués des clubs qui la constituent ainsi que les Présidents de Ligues et des Comités Départementaux présents qui ont fait le déplacement, venant parfois de loin, pour assister à cette assemblée 2009.

Comme à l'accoutumée nous accueillerons plus particulièrement les Présidents de ligues et les représentants des DOM-TOM-POM, tous ici pour l'occasion :

Philippe FAURE	- Président de la ligue de Guadeloupe
Bernard LEVEQUE	- Président de la ligue de Guyane,
Hervé GARON	- Président de la ligue de Martinique
Patricia PUYOU	- Représentante de la ligue de Martinique
Michel COURTIN	- Président de la ligue de la Réunion
Jean-Bernard SAUTRON	- Représentant de la ligue de la Réunion
Jean-Pierre RIVIERE	- Représentant de la ligue de Nouvelle Calédonie

Si, pour nous, cette assemblée est électorale elle le fut aussi pour vous dans vos ligues. Dans certaines d'entre elles, elle fut l'occasion de conforter les équipes en place dans leur position, alors que pour 10 autres ce fut l'occasion de voir arriver de nouvelles présidentes ou de nouveaux présidents :

Jean-Jacques BECQUET	- Ligue d'Alsace
Marc-André AMADORI	- Ligue de Corse
Dominique FARJANEL	- Ligue de Côte d'Azur
Bernard VERA	- Ligue des Flandres
Thierry VENANT	- Ligue de Franche Comté
Patrick LEMESLE	- Comité Régional d'Ile de France
Philippe COUPRIE	- Ligue des Pays de la Loire
Michel DAUMAS	- Ligue de Provence
Michel COURTIN	- Ligue de la Réunion
Evelyne GLAIZE	- Comité Régional Rhône Alpes

Comme chaque année je veux excuser l'absence de :

Monsieur Bernard LAPORTE	- Secrétaire d'Etat, chargé des Sports et de la Jeunesse,
Monsieur Bertrand JARRIGE	- Directeur des Sports,
Monsieur Henri SERANDOUR	- Président du CNOSF, membre du CIO.

C'est avec plaisir que j'ouvre cette assemblée qui est à la fois la première étape vers de nouveaux Jeux Olympiques mais aussi la clôture d'une olympiade qui, pour nous, s'est terminée de la plus belle des façons grâce à cette médaille olympique tant espérée. Elle nous a apporté, outre la crédibilité de notre travail, l'occasion d'une mise en lumière toute particulière. A une heure de grande écoute lors du journal dominical, cette médaille fut la première de la délégation française devenant l'événement sportif national du moment.

Pour une fois les impératifs de départ d'une partie des athlètes vont prendre le pas sur l'ordonnancement coutumier de notre assemblée. En effet à l'occasion de leur déplacement pour la coupe du monde certains athlètes doivent prendre un avion.

Pour cette raison nous allons commencer par honorer l'ensemble de nos champions» (Cf. chapitre 6).

2. Lecture du Rapport Moral par le Secrétaire Général – Christian LAFOREST

«Mesdames, Messieurs,

Par ce rapport moral, nous allons faire la synthèse des actions menées dans l'année en référence. Le nombre de licenciés, arrêté au 31 août 2008 a été de 60 091 licences. L'exercice comptable dégage un solde créditeur de 261 931,75 €.

L'année 2008 a été pour le Comité Directeur celle de la poursuite des actions du programme Fédéral avec l'aboutissement de plusieurs d'entre elles et la mise en œuvre de nouveaux dossiers.

1. La qualité de l'enseignement et de l'encadrement

L'ouvrage fédéral sur la nouvelle démarche d'enseignement et le DVD ont été un succès avec plus de 2000 exemplaires vendus à la boutique fédérale et environ 5000 en librairie. Une réédition est en cours.

Les Journées Nationales de la Formation à Chennevières ont connu un fort succès avec nombre d'informations et d'échanges, tant sur l'emploi et les aides que sur l'ensemble de notre dispositif de formation.

Le décret concernant le C.Q.P. de Tir à l'arc a été publié en fin d'année 2008 et nous a permis de mettre les formations 2009 en place.

La première campagne de labellisation a permis de remettre 127 labels à nos clubs : 88 bronze, 27 argent et 12 or. Une nouvelle réflexion autour des critères a permis de mettre ceux-ci plus près de la réalité.

Cette campagne fut précédée par la reconnaissance de nos clubs en tant que structure affiliée. A cet effet l'ensemble de nos clubs a reçu le panneau « Club affilié à la FFTA ».

La nouvelle filière des cadres fédéraux, Entraîneur 1 et 2 a donné lieu à de nombreux stages dans nos ligues. Ainsi grâce aux passerelles mises en place, 891 diplômés furent validés alors que la nouvelle formation permettait de délivrer 171 diplômés directs Entraîneur 1 et 2, soit au total 1062 diplômés.

Toujours dans notre logique d'être réactif au regard des évolutions de la formation, nous avons participé à la commission « Urgence Formation », mise en place par le C.N.O.S.F. afin de suivre au plus près l'évolution du schéma des formations au niveau national. C'est dans ce cadre qu'un groupe de travail a déjà commencé à réfléchir sur les référentiels des D.E. et D.E.S.

2. L'évolution de notre carte des postes

Encore une fois cette année, la Fédération tire bien son épingle du jeu dans la mesure où, en cette période plus propice à la baisse des effectifs dans la fonction publique, nous avons réussi à augmenter le nombre de Cadres Techniques que ce soit en terme de poste P.O. (Préparation Olympique) avec la nomination de Frédéric AZAMBOURG au poste d'adjoint au DTN sur la Vie Sportive en remplacement de Patrick LEBEAU qui devient C.T.S.R. sur la ligue d'Aquitaine.

Dans le même temps Ludovic COTRY était titularisé et devenait Professeur de Sport. Quant à Sébastien TABARD et Sébastien BRASSEUR, ils réussissaient le concours de Professeur de Sport et devenaient ainsi tous deux stagiaires, le premier au Pôle Espoir de Compiègne et le second au Pôle de Dijon.

Pour terminer en toute fin d'année, grâce à la médaille olympique des filles accrochée à notre tableau d'honneur, nous avons pu récupérer le poste du départ à la retraite de Noël GAYOSO sur lequel nous avons fait nommer Nicolas RIFAUT, Entraîneur à l'I.N.S.E.P.

Il est à noter que tous les changements survenus durant cette dernière année ne purent être envisagés qu'en parfait accord avec les principaux intéressés.

Ce qui fait qu'hier en décembre 2008 nous étions 22 pour être aujourd'hui 23.

3. L'organisation de la pratique pour tous

192 nouveaux arbitres ont réussi à leur examen en 2008, ce qui porte le total à 1105 arbitres au niveau national (852 hommes et 253 femmes) soit une augmentation de 20% sur l'olympiade.

Le stage « Jeunes Dirigeants » a réuni 10 jeunes. Nous devons cette année encore, saluer ici l'engagement des jeunes dirigeants auprès de nos organisateurs de la semaine jeunes 2008 car ils ont eu le souci de s'impliquer totalement dans l'organisation.

Les contacts avec la Fédération Handisport ont permis de mettre en place un partenariat très étroit au niveau de la licence des deux fédérations, mais aussi d'envisager une collaboration sportive rapprochée.

Le « Tir à l'arc à l'école » est devenu une réalité de par la mise sur le marché du « Kit-E cool ». A ce jour nous avons subventionné l'acquisition de plus d'une vingtaine de kits.

4. Valorisation de notre sport

Le partenariat avec Sport+ a permis la diffusion de sujets longs sur les Championnats d'Europe à Vittel, les 4 manches et la finale de la Coupe du Monde et plus particulièrement celle qui s'est déroulée sur le sol français à Boé.

Nous avons, avec le C.N.O.S.F. et Orange TV, réalisé 6 magazines dans le cadre du thème « La raison du plus sport » qui ont été repris sur notre site fédéral.

La création du nouveau site internet, plus interactif, avec un design nouveau, apporte, une nouvelle approche de nos services.

Un kit de communication à l'usage des clubs a été créé. Il est composé d'affiches, dépliants, autocollants, banderole, il a été envoyé gratuitement lors des opérations nationales.

La collection de documents de communication a été complétée par :

- Un dépliant sur les bienfaits du tir à l'arc
- Un fascicule sur « Elastique et tir à l'arc »
- Un fascicule sur les disciplines de parcours
- Un dépliant sur le tir à l'arc à l'école
- Sans oublier la revue fédérale qui grâce à sa nouvelle présentation connaît depuis septembre, un regain d'intérêt et d'abonnements.
- La réalisation du premier « Agenda de l'archer » diffusé à 10 000 exemplaires

N'oublions pas les campagnes de communication pré et post-olympiques avec affiches, cartes postales, porte-clefs, conférences de presse, articles de la presse écrite, interview des médias qui ont cette année véritablement mis notre sport en lumière.

5. Protection de la santé de nos sportifs

Lors de la réunion des délégués techniques du 18 juin 2008, une formation spécifique concernant la délégation fédérale sur les contrôles antidopage a été faite par le Docteur LAPOSTOLLE.

Le suivi médical des athlètes s'est poursuivi pour atteindre 82 % pour les structures de Haut Niveau et 81 % chez les Espoirs.

Une opération de sensibilisation à l'échauffement a été initiée auprès de 3100 jeunes à travers un fascicule dédié, et plus particulièrement envers les benjamins et minimes, avec l'envoi d'un élastique sur demande. A ce jour 803 ont été envoyés.

Dans le cadre des Championnats d'Europe à Vittel, les Dr GRIJOL et LAPOSTOLLE ont réalisé une action de prévention sur le dopage avec l'exposition prêtée par le C.N.O.S.F.

6. Dans le souci de développement de nos ligues

Nous avons poursuivi notre soutien aux ligues à hauteur de 36000 € par la convention annuelle. Il faut ajouter à cela les 4 postes à temps plein ainsi que les 2 demi postes de cadre techniques mis à disposition dans certaines ligues.

Une aide particulière a été faite lors d'actions locales de formation au niveau des DOM-TOM avec les missions de Guillaume DUBORPER en Nouvelle Calédonie et de Frédéric AZAMBOURG à la Réunion. D'autres actions sont prévues très prochainement.

Le service d'aide à l'entraînement a été pérennisé pour les contrats en cours alors que dans le même temps d'autres contrats furent signés.

7. Dans le souci de faire connaître notre sport au plus grand nombre

En vue de la promotion de la licence découverte, nous avons institué les Journées Nationales du Tir à l'Arc sur la base de portes ouvertes ou d'animations mises en place par les clubs au cours de deux week-ends en Avril 2008. Le but recherché a été atteint avec 219 actions mises en place pour un objectif de 200.

Cette année encore les semaines « Sport Santé » de ValVVF ont été un succès pour notre discipline. Nous nous orientons vers un nouveau concept de collaboration avec notre partenaire.

Suite à une importante campagne de communication, «Sport à la Playa» a amené environ 5000 vacanciers à participer aux animations mises en place sur notre stand tout au long des 13 jours de la tournée sur la côte Atlantique et du Languedoc-Roussillon. Nos remerciements à tous les bénévoles qui ont animé ces journées, ainsi qu'aux deux CTF présents.

Mais notre rayonnement national et international reste l'un de nos meilleurs moyens de valorisation

Si nous devons illustrer cette année sportive 2008, ce serait par le bouquet final de cette olympiade. Autour nous mettrions : en individuel un titre de Championne d'Europe en salle en junior femme pour Laure DE MATOS complété par le titre de Championne d'Europe pour Bérengère SCHUH, les troisièmes places d'Amandine BOUILLLOT et de Romain GIROUILLE à la Coupe du Monde, suivies de la victoire de l'équipe D1 femmes de Briennon à la Coupe d'Europe des clubs, l'équipe masculine championne d'Europe en salle à Turin, l'équipe masculine 3DI championne d'Europe à Punta Umbria, l'équipe junior hommes 1^{ère} à la Junior Cup à Punta Umbria, les victoires par équipe des arcs à poules dames et hommes à la manche de Coupe du Monde à Boé .

Et pour terminer par ce qui fut le cœur de notre projet sportif de cette olympiade : la médaille de bronze par équipe féminine aux Jeux Olympiques de Pékin avec Virginie ARNOLD, Sophie DODEMONT et Bérengère SCHUH, à laquelle il conviendra d'ajouter la participation de Romain GIROUILLE et de Jean-Charles VALLADONT et bien sûr la médaille d'argent de Fabrice MEUNIER aux Jeux Paralympiques.

Cette année, ce sont au total 54 médaillés internationaux (19 or, 18 argent, 17 bronze) qui ont fait briller nos couleurs à titre individuel ou par équipe : lors du Championnat d'Europe salle à Turin, du Championnat d'Europe FITA à Vittel, du Championnat du Monde tir en Campagne à Llwynypia, lors des manches de la Coupe du Monde de Saint Domingue, Porec et Boé ainsi que lors de la finale à Lausanne, sans oublier lors du Championnat d'Europe 3 DI à Punta Umbria, des Junior Cup de Punta Umbria et Batumi auxquels il conviendra d'ajouter le gain de deux quotas olympiques à Vittel.

Une année 2008 au cours de laquelle nos 26 championnats nationaux et critères ont encore connu un vif succès par la qualité des archers présents mais aussi par la qualité des organisations sur le terrain soutenues par des équipes de bénévoles cherchant à satisfaire l'ensemble des compétiteurs mais aussi très souvent à ajouter de l'originalité.

Saluons encore ici, après l'avoir fait sur le terrain, cet engagement de nos organisateurs et des bénévoles qui les accompagnent.

Les lettres de félicitation, les médailles Jeunesse et Sport et nos plaquettes fédérales nous permettent de les mettre régulièrement en avant, sans oublier toutes celles et tous ceux qui par leur présence sur nos manifestations témoignent de leur intérêt à notre sport.

8. Reconnaissance Internationale

Cette compétence dans l'organisation acquise au cours des années nous a permis d'acquérir une certaine crédibilité internationale qui s'est vue confirmée par la réussite sans conteste des trois grandes compétitions internationales qui furent confiées à notre fédération pour 2008 par la FITA et l'EMAU :

- Les Championnats d'Europe à 70 M à Vittel en mai,
- Une manche de la Coupe du Monde à Boé en juin,
- Et à notre initiative, la première Coupe d'Europe des clubs à Moliets en septembre.

Notre implication au sein des différentes instances se confirme d'année en année par la participation dans le projet de plan de développement la FITA, Christian LAFOREST y pris part en qualité de président du groupe de réflexion sur les valeurs du Tir à l'Arc ainsi que Laurence FRERE au sein du groupe sur la commercialisation de l'image du Tir à l'Arc.

Cette réflexion se poursuivra toute au long de l'année 2009, d'autres personnalités françaises devraient y être impliquées.

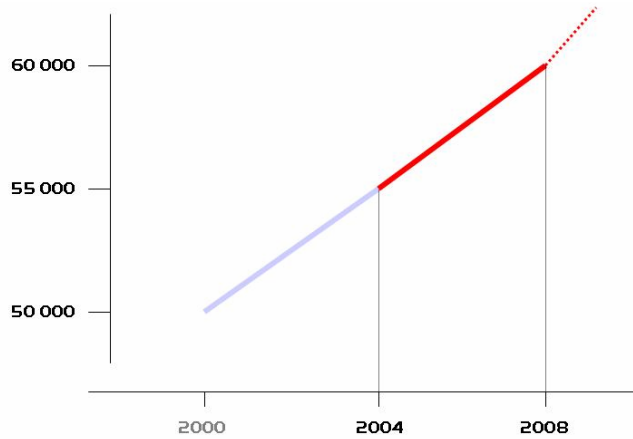
Merci de votre attention».

L'assemblée est invitée à formuler ses commentaires. Aucune observation n'est faite.

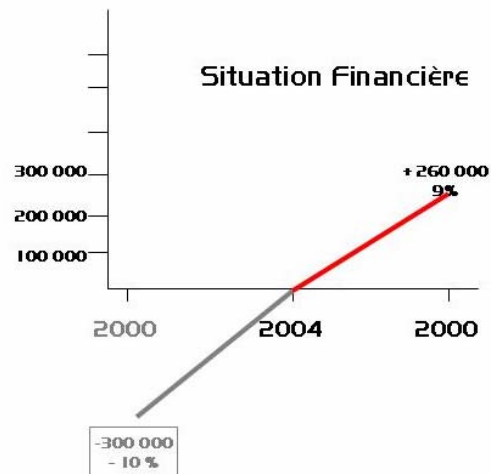
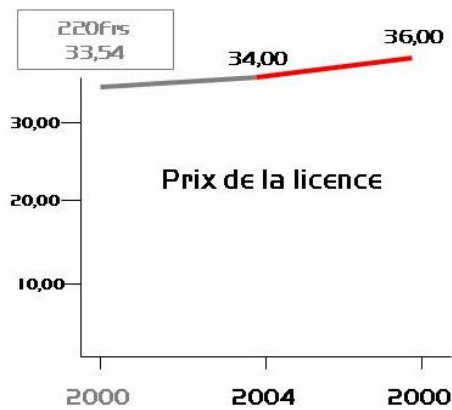
3. Bilan de l'olympiade

Le Président a souhaité présenter à l'assemblée quelques résultats significatifs de l'action fédérale à travers un diaporama. Il remercie toutes celles et tous ceux qui se sont investis pour le développement du Tir à l'Arc.

→ Situation des licences



→ La situation financière



→ L'évolution des Professionnels au service du Tir à l'Arc

	2000	2004	2008
<i>Personnel Administratif</i>	10	12 + 1/3	14 + 1/3
<i>Cadres Fédéraux</i>	5	5	5
<i>Cadres d'Etat</i>	19	21	23
	34	38 + 1/3	42 + 1/3

→ Les Résultats Sportifs Internationaux

	2000	2004	2008
<i>Nombre de médailles</i>		21 - 5 or	54 - 19 or

→ Les classements nationaux Fita

Score moyen de la ou du 100 ^{ème}	2000	2004	2008
Seniors Femmes Clas.	513*	515	542
Seniors Hommes Clas.	600	601	613
Seniors Femmes Poulies	193	178	331
Seniors Hommes Poulies	636	653	664

→ Création de salles & structures dédiées

- Ouverture du Centre Régional de Riom (Auvergne),
- Ouverture du Pôle Espoir de Bordeaux/Talence (Aquitaine),
- Ouverture du Pôle de Nantes (Pays de la Loire),
- Ouverture du Centre Régional et Départemental à Chennevières (Ile de France – Val de Marne),
- Ouverture de la salle de Brignoles (Côte d'Azur),
- Ouverture de la salle de Lescar (Aquitaine).

→ Organisations Internationales dans notre pays

- Championnat du Monde en Salle à Nîmes,
 - Premier Championnat du Monde 3DI à Sully sur Loire,
 - Grand Prix Européen à Bondoufle,
 - Championnat d'Europe de Tir en Campagne à Vagney,
 - Junior Cup à Boé,
 - Championnat d'Europe à Vittel,
 - 4^{ème} Manche de la Coupe du Monde à Boé,
 - Première Coupe d'Europe des clubs à Moliets.
- A venir en 2009 :
- Grand Prix Européen à Riom,
 - Championnat d'Europe de Tir en Campagne à Champagnac.

→ Représentation des élus fédéraux dans les instances Internationales

	2000	2004	2008
Nombre d'élus	0 + 5 Juges Internationaux	4 + 4 Juges Internationaux	10 + 3 Juges Internationaux*

* Y compris les intervenants dans les commissions.

→ Actions Marquantes :

2000-2004

- Première Assemblée Générale calendaire,
- Création du nouveau logo de la F.F.T.A.,
- Premières Journées de la Formation,
- Colloque de Colmar,
- Enquête auprès des clubs pour la structuration,
- Le Premier Forum sur l'Entraînement à Tours,
- Création du Centre de Documentation au siège,
- Colloque d'Angers.

2004-2008

- Mise en place des Chefs de Projets,
- Colloque de Poitiers,
- La F.F.T.A. devient « Organisme de Formation Professionnelle »,
- Création de l'outil d'Aide à la Structuration des clubs,
- Reconnaissance des dirigeants : création d'une lettre de félicitations,
- Premier Conseil des Présidents,
- Reconnaissance des clubs affiliés,
- Mise en place du Certificat de Qualification Professionnelle,
- Opération « Sport + à la Playa »,
- Reconnaissance des Cadres Bénévoles,

- Mise en place des nouvelles campagnes de labellisation,
- Lancement de l'ouvrage sur la Démarche de l'Enseignement (livre et DVD),
- Nouveau schéma des formations en cohérence avec la démarche,
- Opération « Tir à l'Arc à l'école »,
- Lancement du kit « E-Cool »,
- Opération « Elastique pour l'échauffement ».

4. Rapports sur la gestion fédérale

4.1. Rapport du Trésorier- Michel GAZAGNES

« L'exercice 2008 dégage un solde créditeur de 261 931,75€.

Ce bon résultat confirme l'amélioration de la situation financière de la FFTA consécutive au suivi régulier des actions entreprises ainsi qu'à la mise en place de celles-ci après nous être assurés de leur viabilité.

Parmi les causes multiples de ce solde créditeur on peut noter plus particulièrement :

Au niveau des produits :

- Une forte progression du nombre des licenciés (plus 4 692) au 31 décembre 2008 par rapport au 31 décembre 2007 ce qui représente un supplément de recettes de près de 43 000 €.
- Une augmentation des recettes des ventes d'articles promotionnels aussi bien pour le secteur lucratif que pour le secteur non lucratif (plus 58 000€).

Au niveau des charges un effort de chacun au quotidien a permis la maîtrise de l'ensemble des postes, sans pour cela empêcher de mener à bien nombre d'actions parmi lesquelles :

- « Sport à la Playa » qui a connu un vif succès
- La mise en place des Labels.
- L'édition de la démarche d'apprentissage et du DVD qui la complète.
- La réalisation d'un championnat d'Europe à Vittel, d'une manche de la coupe du monde à Boé et de la première édition de la coupe d'Europe des clubs à Moliets.

Une des conséquences directes de l'amélioration de notre situation financière fut la réduction au maximum des facilités de caisse que nous accordent nos banques.

Dans la conjoncture actuelle globale, cette amélioration devrait nous permettre de faire face aux difficultés qui pourraient survenir en 2009.

Enfin je tiens à remercier une nouvelle et dernière fois Philippe CABAREZ pour sa disponibilité et sa collaboration».

4.2. Rapport du Commissaire aux Comptes - Mr Guy DUCROS

« Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « Fédération Française de Tir à l'Arc », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau le 13 mars 2009. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il est précisé que l'audit n'a pas porté sur la comptabilité analytique de la Fédération.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Le tableau des provisions figurant dans l'annexe comptable fait état d'une provision pour charges d'un montant de 75 670 €. Il s'agit des primes à payer aux athlètes en 2009 sur la base des points obtenus lors des compétitions 2008 que multiplie la valeur de point.

Dans le cadre de mon appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, j'ai été conduit à analyser les calculs effectués ce qui m'a permis de corroborer le montant de cette provision inscrite au passif du bilan à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier sur la situation financière et les comptes annuels ».

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Réglementées :

«Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention soumises aux dispositions de l'article L612-5 du Code de commerce».

4.3. Questions de l'assemblée

Q : Ne peut-on pas améliorer l'organisation des circuits d'encaissement et de remboursement ?

R : La trésorerie de la Fédération est étroitement liée aux versements des subventions du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et à la rentrée des licences. L'amélioration générale de la trésorerie devrait avoir un effet positif.

Q : La prime aux athlètes apparaît dans les charges. Le Règlement Financier précise qu'elle devrait être dans les provisions.

R : Effectivement mais c'est par souci de cohérence comptable. Cela n'a aucun impact sur le résultat.

4.4. Approbations de l'assemblée :

1^{ère} résolution : Approbation des comptes 2008 et quitus au trésorier :

Les adhérents, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2008, du rapport du Trésorier et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent lesdits comptes tels qu'ils leur sont présentés par le Trésorier et lui donnent quitus pour sa gestion.

2^{ème} résolution : Affectation du résultat :

Le Comité Directeur de la F.F.T.A. propose à l'Assemblée Générale que l'excédent de l'exercice s'élevant à 261 931,75 Euros soit intégralement affecté au compte de «report à nouveau» de l'exercice antérieur.

3^{ème} résolution : Rapport sur les conventions :

Après avoir entendu la lecture du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées, l'assemblée générale en approuve le contenu.

Vote des résolutions 1, 2, 3 : Adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Oui	4 919
Non	0
Abstentions	58
Non votés/non représentés	69

4.5. Budget Prévisionnel

Le budget est présenté aux délégués. Le Trésorier propose à l'assemblée de formuler ses observations.

Q : Pourquoi le budget n'est-il pas équilibré ?

R : Le budget est établi en fonction de la Convention d'Objectifs avec le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. Il est ensuite ajusté en fonction de la subvention octroyée.

Le trésorier propose d'adopter la résolution suivante

4^{ème} résolution : Approbation du budget prévisionnel 2009 :

Le budget prévisionnel 2009 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale, sous réserve d'une éventuelle révision en fonction de la subvention allouée dans le cadre de la Convention d'Objectifs.

Vote de la résolution 4 : Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Oui	4663
Non	0
Abstentions	368
Non votés/non représentés	15

5. Election Fédérale

Le Secrétaire Général Adjoint, Dominique OHLMANN, communique les instructions relatives aux modalités de votes, chaque délégué ayant reçu à l'enregistrement un guide d'utilisation pour le vote informatique.

Communiqué de Francis FAGON, Président de la Commission Electorale, devant l'assemblée générale avant les opérations de votes :

«La commission électorale s'est réunie le vendredi 27 mars 2009 à partir de 15 heures au Novotel Atria de Paris Charenton. Les buts de la réunion étaient les suivants :

1. Faire le point sur une réclamation ;
2. Valider les élections des délégués ;
3. Préparer le déroulement du vote du lendemain.

1. Point sur la réclamation : Les membres de la commission ont été informés des suites données à la contestation sur la recevabilité des listes. L'avis de la commission de conciliation du Comité Olympique conforte donc la position de notre commission dans sa résolution à suivre strictement les Statuts et Règlement Intérieur de la Fédération. Il faut rappeler que la commission électorale n'émet aucun jugement sur le contenu des textes, voire la situation administrative de ces textes car elle n'est pas une commission de contrôle administratif. Elle recommande dans le domaine la bonne application des statuts. En particulier l'article 7.4 précise « L'assemblée générale contrôle l'application et l'interprétation des règlements ». C'est en fait l'illustration de la règle coutumière partout observée qui veut que ce que l'assemblée générale a réalisé réglementairement, seule l'assemblée générale puisse le défaire... Il est regrettable que des contestations de textes fleurissent au moment des élections sans que l'assemblée générale en ait été saisie préalablement.

Les membres de la commission ont ensuite travaillé sur la réponse à donner à une demande d'information formulée par le Président du Comité Départemental 77, réponse qui lui parviendra dans les prochains jours.

2. Point sur les élections des délégués : Nous avons constaté qu'il était possible d'améliorer les conditions dans lesquelles les délégués sont élus. Des propositions seront donc à faire par la prochaine commission électorale.

L'examen des procès verbaux d'élection des délégués a permis d'envisager des dispositions meilleures pour faciliter ces contrôles sur pièces et a obligé la commission à émettre un avis d'invalidation d'élection de délégué en raison du non respect du vote à bulletin secret pour une élection de personne.

3. Point sur la préparation et le déroulement des élections : En plus des vérifications habituelles, de l'attribution des rôles pour chaque membre de la commission, il faut noter cette année que le serveur du réseau des ordinateurs pour le vote sera mis sous scellés par la commission électorale et le restera pendant une durée de 2 mois. Cette opération ainsi que le dépouillement des votes et la confection du Comité Directeur se fera sous le contrôle d'un huissier de justice.

Au total, contrairement à la rumeur, il n'y a aucune irrégularité dans le processus électoral en cours. Le déroulement démocratique du vote d'aujourd'hui après le temps des échanges électoraux peut-être passionnés est le gage du dynamisme et de la vitalité de notre fédération».

Les opérations de votes se sont déroulées sur système informatique de 13h30 à 14h30.

Résultat des votes :

Le Président de la Commission Electorale a proclamé les résultats après avoir précisé que le dépouillement a eut lieu en présence de Maître KERNEUR, Huissier de Justice, qui a constaté que le Comité Directeur était composé conformément aux dispositions statutaires mentionnées à l'article 11.5.

Suffrages exprimés	5 031	
Liste Philippe BOUCLET	3 045	60,52%
Liste Christian HEZELY	1 986	39,48%

La répartition des sièges a été faite de la manière suivante, conformément aux dispositions du Règlement Intérieur :

Attribution initiale des sièges de 13 places à la liste Philippe BOUCLET + 7 sièges au titre du pourcentage soit un total de 20. Liste HEZELY 5 sièges restants répartis au pourcentage de voix obtenues par chacune des listes.

La composition du Comité Directeur est la suivante :

ADNET Michel ; ALLEGRIINI Elisabeth ; BOUCLET Philippe ; CAUCHY Catherine ; CLEROY Jean Michel ; DAUMAS Michel ; DAUNAN Jacques ; DAUPHIN Nicole ; DEFRANCE de TERSANT Thierry ; DUPORT Geneviève ; FAGART Régis ; FOURNIER Annie-France ; GRILLAT Olivier ; GUILLON Eliane ; HEZELY Christian ; LAFOREST Christian ; LAPOSTOLLE Jean-Claude ; LE TYRANT Albert ; NOEL André ; OHLMANN Dominique ; PELLEN Catherine ; PELLEQUER Maurice ; RAMI Didier ; VENANT Thierry ; VERA Bernard.

6. Déroulement non statutaire

6.1. Honneur aux Champions, aux Organisateurs & aux Dirigeants

Les athlètes suivants ont été honorés par la Fédération :

Championnat d'Europe en Salle – Turin – Mars 2008

- Laure DE MATOS - Championne d'Europe,
- Jocelyn DE GRANDIS, Damien PIGEAUD, Olivier TAVERNIER - Champions d'Europe par équipes.

Championnat d'Europe – Vittel – Mai 2008

- Bérengère SCHUH - Championne d'Europe Arc Classique,
- Aurore TRAYAN – Championne d'Europe Arc à Poulies,

- Amandine BOUILLLOT – Médaille de bronze Arc à Poulies,
- Thomas AUBERT, Romain GIROUILLE, Jean-Charles VALLADONT – Vice Champions d’Europe Classique.

- Sébastien BRASSEUR, Pierre-Julien DELOCHE, Dominique GENET – Vice Champions d’Europe Poulies.

Jeux Olympiques – Pékin – Août 2008

- Virginie ARNOLD, Sophie DODEMONT, Bérengère SCHUH – Médaille de bronze.

Championnat du Monde Tir en Campagne – Llwynpia – Septembre 2008

- Stéphane DARDENNE – Médaille d’argent Arc à Poulies.

Championnats d’Europe 3Di – Punta Umbria – Octobre 2008 :

- Serge CORVINO – Long Bow – Médaille d’argent
- Jérémy THIERRY – Compound – Médaille d’argent
- Christophe DEHAN – Tir Instinctif – Médaille d’argent
- Marjorie PUECH – Tir instinctif – Médaille d’argent
- Serge CORVINO, Jérémy THIERRY, Alain GOURIOU – Champions d’Europe
- Chantal PORTE, Danielle RAMOS, Violette SAUBION – Médaille de bronze.

Les personnalités suivantes ont été honorées par la Fédération :

Plateau d’argent (organisateurs des compétitions internationales en France)

- Ville de Vittel – représentée par M. Antoine BOROWSKI, Maire Adjoint chargé des Sports et M. Christophe MORIN, Directeur des Sports.
- Archers de Boé – représenté par M. Jean-Marie Tovo, son Président.
- C.O. Coupe de clubs à Moliets – représenté par M. Bernard DUPIN, Président du Comité des Landes

Plaquettes de bronze

- Mr et Mme JOUNIAUX – La Flèche Airoise, St Hilaire Cottes (62)
- Jacques BERT – Les Archers de Bigorre, Tarbes (65)
- Jean-Jacques BECQUET – Les Compagnons de Lingolsheim (67)

Plaquettes d’argent

- Martine LAFITTE - St Médard Archers des Jalles (33)
- François DEGRANGE – La Sentinelle, Brienon (89)
- Marcelle BONNIN-GUERIN – Cie d’Arc d’Olivier de Clisson (44)
- Geneviève DUPORT – Les Archers de Riom (63)
- Albert LE TYRANT – A.T.A.Q, Quimperlé (29)
- André NOEL – Francs Archers d’Agneaux (50)

Plaquettes d’or

- Michel GAZAGNES – Les Archers de Bessières (31)
- Sophie DODEMONT – Cie d’Arc de Villiers le Bel (95)
- Virginie ARNOLD - St Médard Archers des Jalles (33)
- Bérengère SCHUH – La Sentinelle, Brienon (89)
- Fabrice MEUNIER – La Sentinelle, Brienon (89)

7. Discours de clôture par le Président

« Les élections sont maintenant terminées, un chapitre se clôt, une page se tourne pour laisser apparaître une feuille blanche afin que nous puissions en écrire ensemble une nouvelle. Après l’âpreté des propos qui vinrent émailler ces dernières semaines, je saurai oublier ce qui fut dit mais je ne saurais accepter que cette situation perdure et qu’il puisse en être autrement. C’est pourquoi j’appelle de tous mes voeux que la raison et la sérénité prévalent à nouveau dans nos échanges à venir.

Voici huit ans j'avais commencé mon discours de clôture en faisant remarquer que tout ce que j'allais dire était forcément décalé puisque ce n'était qu'une fois élu qu'en quelques lignes je brossais mon programme. Programme que tout un chacun découvrirait. Tout comme moi par ailleurs je découvrais les membres du Comité Directeur avec qui j'étais appelé à travailler. Le nouveau mode de scrutin que nous avons voulu est certes perfectible, et je m'engage à le faire évoluer là où cela s'avère nécessaire, mais il a le mérite d'apporter une réelle solution à ces paradoxes.

- ENSEMBLE - déjà maître mot lors de la précédente olympiade - sera notre fil rouge pour celle qui s'ouvre devant nous.

C'est donc ENSEMBLE que nous nous appliquerons à construire un tir à l'arc qui réponde aux attentes de chacun. C'est donc ENSEMBLE que nous consoliderons nos acquis et que nous initierons les actions que nous ambitionnons de mener à bien tout comme nous nous sommes appliqués à le faire lors de nos précédents mandats, en écoutant chaque composante de notre Fédération

Je veux plus particulièrement parler de celles qui nous permettront de finaliser la structuration de nos clubs. Clubs dirigés par des bénévoles qu'il nous faudra mieux reconnaître en mettant à leur disposition une licence adaptée à l'investissement consenti mais aussi en les soutenant dans leurs missions par une formation adaptée que complétera une documentation pédagogique, didactique toujours plus fournie.

Je veux plus particulièrement parler de celles nécessaires pour conforter notre place dans le concert des nations-phares, car si nous pouvons légitimement être fiers du chemin parcouru, il reste à nous affirmer comme nation de référence. Pour cela il nous faut mieux accompagner nos athlètes dans leur projet de vie autour du tir à l'arc en leur offrant le confort d'un "après" mais aussi du présent, condition sine qua non nécessaire à leur réussite sportive.

Je veux plus particulièrement parler de celles qui feront que nous pourrons continuer à développer un sport où le fair-play ne permet pas à la violence de s'insinuer dans notre pratique quotidienne, à garder un sport où le respect de l'autre évite l'apparition de la tricherie, à préserver un sport olympique où notre engagement bénévole n'a pas laissé le sport business s'immiscer dans notre pratique compétitive, à développer un sport qui offre à chacun des disciplines et une pratique qui répondent à ses aspirations.

J'ai été honoré de travailler avec l'ancienne équipe où chacun sut apporter, dans la mesure de ses moyens, de ses aspirations, sa pierre à l'édifice.

Je suis heureux d'engager ce mandat avec cette nouvelle équipe qui s'élargira à d'autres compétences que nous irons chercher au sein du monde du tir à l'arc lors de la constitution des commissions.

Je suis honoré, tout comme le sont tous les membres élus du comité directeur, de votre confiance, soyez convaincus que nous saurons nous en montrer dignes pour construire le tir à l'arc de demain.

Pour conclure je voudrais remercier l'ensemble de la direction technique et des cadres techniques qui, toute l'année, nous accompagnent dans la réalisation de notre mission auprès des licenciés ainsi que l'ensemble du personnel de la Fédération pour son dévouement et sa disponibilité à rendre votre quotidien plus simple, plus agréable. Je suis sûr qu'avec eux nous saurons faire prospérer le tir à l'arc dans l'intérêt de tous. Chacun sait que j'ai l'habitude de terminer mes discours par une citation, je livre celle-ci à votre réflexion. Elle est d'Oscar Wilde, dandy anglais bien connu :

" Il faut toujours viser la lune car, même en cas d'échec, on peut atterrir dans les étoiles "

Clôture de l'assemblée à 16h00.

Fait à Rosny sous Bois,
Le 28 avril 2009
En deux exemplaires originaux

Le Président,
Philippe BOUCLET

Le Secrétaire Général,
Christian LAFOREST